

## **PV sommaire de la commission interne MDAS AV du 5 mai 2014**

### ***Rencontre avec la DGEO***

Il a avait deux représentants de chaque domaine MDAS présents à cette séance. Nous avons renvoyé la DGEO à la discussion d'il y a quelques années sur les 26 périodes. Ils se sont montrés peu ouverts à la discussion; la décision est prise, c'est fini! Ils nous disent qu'il n'y aura pas de charge de travail en plus.

### ***Direction d'établissement***

Les directeurs nagent dans le flou le plus total sur les histoires d'heures spécifiques. L'information n'est pas définie, ils ont des projets en deux versions: avec ou sans les heures spécifiques. Cela donne un surplus de périodes d'enseignement, obligeant les MDAS à aller se vendre ailleurs pour des petits temps de travail (trois périodes, par exemple). L'enveloppe va-t-elle bouger? Le flou le plus total plane sur la nouvelle organisation. Les directeurs peuvent décider s'il y a des activités spécifiques ou pas, certains le font de façon agréable, d'autres ont moins de tact!

Pas de diminution de temps de travail ou de salaire, si elle n'est pas volontaire.

Des classes en plus, devrait générer du matériel en plus!

Les heures spécifiques sont définies par voie de directives, venant opérationnaliser les cahiers des charges. Mais ces directives n'existent pas!

### ***Pour la suite des opérations:***

1. Consignes pour la nouvelle feuille de vœu: Noter le total de périodes, avec le pourcentage de temps de travail. Exiger des activités spécifiques et noter à part le temps d'enseignement.
2. Lettre de la SPG à la DGEO pour protester de la situation.
3. Résolution prévue pour notre AGO: impliquer les collègues généralistes en soutien des MDAS

Les collègues MDAS sont démotivés.

Concernant le DAS des MDAS: le flou règne toujours, le rôle des formateurs de terrain n'est pas clair du tout.